

Lycée Français de Santa Cruz

Conseil d'école

Séance ordinaire du 10 mai 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'école du Lycée Français de Santa Cruz, tenue le 10 mai 2016, à 18h00.

MEMBRES :

SONT PRÉSENTS :

Les enseignants : Un enseignant par niveau, de la PS au CM2

La psychologue scolaire : Eliany GUTIERREZ

Les représentants élus de parents d'élèves : Un représentant par niveau, de la PS au CM2.

Le directeur du primaire : Cédric BLANC

SONT EXCUSÉS :

M. Jérôme BARBE, représentant des parents d'élèves de CM1.

Mme Françoise MATTOSSI, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la zone AMSUCA.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 18h10.

L'ordre du jour suivant est approuvé à l'unanimité :

- Rôle et attribution du Conseil d'École
- Bilan de la rentrée 2016 (effectifs, équipe enseignante, organisation pédagogique)
- Coopérative scolaire
- Projets pédagogiques
- Questions diverses.

Le directeur informe que les questions adressées par les représentants de parents d'élèves seront traitées dans la partie « questions diverses », à l'exception de deux d'entre elles portant sur l'organisation du parking devant l'établissement et sur les assurances, qui seront traitées en Conseil d'établissement.

➤ Rôle et attributions du Conseil d'École

M. Blanc rappelle que toute la documentation relative au rôle et aux attributions du Conseil d'École est disponible sur le site internet de l'établissement.

Il souligne cependant que le Conseil d'École est l'instance principale d'information et de prise de décision à l'échelle de l'école primaire, le Conseil d'Établissement statuant lui sur tout ce qui touche à l'organisation de l'établissement dans son ensemble.

➤ Bilan de la rentrée 2016 (effectifs, équipe enseignante, organisation pédagogique)

En termes d'effectifs, l'école poursuit sa croissance avec un total de 379 élèves en primaire sur les 488 que compte l'établissement (cf. tableau ci-joint). La capacité maximale de 400 élèves en primaire est donc presque atteinte.

M. Blanc présente ensuite les nouveaux enseignants ayant intégré l'école à la rentrée 2016. Il s'agit de :

- Céline Guérin Bouhaben, professeure titulaire de l'Éducation nationale, enseignante en CPB.
- Émilien Volleau, professeur titulaire de l'Éducation nationale, enseignant en CE2A.
- Mickaël Guérin, professeur titulaire de l'Éducation nationale, enseignant en CM1B.
- Anne Volleau, professeure titulaire de l'Éducation nationale, ayant en charge l'aide aux élèves en difficultés.
- Patricia Longaric, enseignante de Lenguaje et de Sociales en cycle 3.
- Thomas Robert, professeur de Français Langue Étrangère (FLE), intervenant 3h/semaine avec certains élèves du primaire.

D'autres enseignants ont changé de poste à la rentrée. Ainsi, Mme Romy Catoira a désormais en charge la classe de CM1 A et Mme Begoña Ocampo celle de CE1C.

Enfin, Mme Isabelle Barbé intervient aussi ponctuellement dans les classes de PS pour prendre en charge un groupe d'élèves en français, en appui des deux enseignantes titulaires de la classe.

Pour le reste, l'équipe enseignante reste identique à celle de l'an passé.

Le directeur annonce ensuite le départ, à la fin du mois de mai 2016, de Mme Delphine Meunier, enseignante en GSB. L'établissement étudie plusieurs pistes pour son remplacement qui interviendra dès le 1^{er} juin.

En ce qui concerne l'organisation pédagogique de l'école primaire, elle reste identique sur de nombreux points à celle de 2015, à l'exception des dispositifs suivants :

- Nouvelle organisation de l'aide personnalisée, qui se déroule désormais sur le temps scolaire, de la MS au CM2, à raison de 3 fois 45 minutes par semaine. Ce dispositif a été présenté lors des réunions de rentrée.
- Création des Activités Pédagogiques Complémentaires, gratuites et offertes à tous les élèves pour une période de 5 semaines dans l'année. Ce dispositif a aussi été présenté lors des réunions de rentrée.
- La certification Delf Prim sera désormais proposée en CM1 et tous les élèves présenteront le niveau A2. Pour l'année 2016, ce sont donc les élèves de CM1 et ceux de CM2 qui seront inscrits à cet examen qui, faut-il le rappeler, n'est pas un examen de passage en classe supérieure mais un « plus » offert par notre établissement. Les épreuves auront lieu début juillet et les élèves auront l'occasion de s'entraîner, dans leur classe, au format de l'épreuve avant cette date.
- Le directeur souligne ensuite que le nouveau projet d'établissement, couvrant la période 2016-2019, est en cours de rédaction. Un premier document a été produit

en début d'année et sera complété prochainement et présenté ensuite en Conseil d'École et en Conseil d'Établissement.

M. Blanc informe par ailleurs que Mme Mattossi, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a été en mission dans l'établissement du 21 au 23 mars 2016 et que son rapport a été très positif, dans la lignée de celui qu'elle avait réalisée en octobre 2015.

Toujours concernant l'organisation de l'école, le directeur revient sur quelques règles de fonctionnement au niveau de la maternelle. Il rappelle en effet que les jouets sont interdits au sein de l'école. De même, M. Blanc rappelle que les goûters d'anniversaire sont organisés une fois par mois dans chaque classe de maternelle et que ce sont les enfants qui préparent un cake ou une pâtisserie avec leur enseignante. Il est donc inutile et interdit d'amener un goûter le jour de l'anniversaire de son enfant, celui-ci ne sera pas accepté par l'enseignant. Plus généralement, M. Blanc précise qu'il doit être informé de toute initiative des parents d'élèves.

A propos des retards à l'entrée en classe, M. Blanc souligne qu'ils sont trop nombreux, notamment en maternelle, et qu'ils perturbent le bon déroulement de la classe. Faute d'amélioration rapide sur ce point, le directeur envisage sérieusement de revenir à l'organisation en vigueur l'an passé, à savoir que les parents des élèves retardataires devront systématiquement se présenter à la réception, où leurs enfants devront patienter avant d'être accompagnés en classe.

➤ Coopérative scolaire

Les représentants de parents d'élèves font savoir que dans la plupart des classes, la collecte de l'argent pour la coopérative scolaire (250 bs en maternelle ; 200 en élémentaire) est bien avancée. Cependant, il ne serait pas inutile d'organiser à nouveau une permanence dans le hall de l'établissement pour terminer cette collecte. Le directeur du primaire explique alors que cela sera fait prochainement.

Concernant les livraisons des bidons d'eau de l'entreprise Villa Santa, M. Blanc rappelle que celle-ci se fera uniquement le lundi. D'autre part, il précise que puisqu'il ne s'agit pas d'une dépense pour financer une activité pédagogique, il faudra prévoir un autre budget, indépendant de la coopérative scolaire.

➤ Projets pédagogiques

M. BLANC explique que, comme l'an passé, plusieurs évènements sont prévus et concerneront tous les élèves de l'établissement, à savoir :

Fête de la musique	22-24 juin
Semaine de la Bolivie	01-05 août
Semaine du goût	22-26 août
Journée du sport	3 septembre
Semaine des sciences	17-21 octobre

L'établissement va aussi se lancer cette année dans une démarche de labellisation « Éco-école », démarche impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Compte-tenu de notre calendrier hémisphère sud, le dossier ne pourra être déposé qu'en 2017. Le thème choisi cette année : les déchets. Un comité de suivi va voir le jour et des réunions de travail seront programmées tout au long de l'année.

D'autres projets seront menés : Ambassadeurs en herbe, Web radio, voyage scolaire pour les CM2 (à confirmer). A cela s'ajoutent tous les projets internes à chaque classe.

➤ Questions diverses

Les représentants de parents d'élèves consultent le directeur sur la possibilité d'organiser un évènement pour récolter des fonds pour aider la famille Knez, dont un des enfants se trouve actuellement à l'étranger pour raisons médicales. M. Blanc explique que l'école n'y voit absolument aucun inconvénient à la double condition que la famille Knez soit d'accord et que l'organisation de cet évènement se fasse en concertation avec la direction. M. Blanc s'engage donc à contacter la famille Knez pour obtenir son accord.

Concernant la fumigation de l'établissement et les risques liés au chikungunya, le directeur du primaire rappelle que tous les locaux sont fumigés tous les vendredis. L'établissement reçoit aussi une certification de l'entreprise Serfumyl, entreprise agréée par le SEDES. M. Blanc explique aussi qu'il est impossible de fumiger plus souvent en raison de la concentration du produit utilisé et des risques d'allergie. Il rappelle aussi que s'il pleut, la fumigation n'a aucun effet. Enfin, si l'établissement fait ce qui est à sa portée, il faut aussi tenir compte du contexte proche, en particulier des décharges sauvages qui entourent notre établissement et n'aident pas à réduire le nombre de moustiques.

S'agissant des exercices d'évacuation en cas d'incendie, M. Blanc rappelle qu'ils sont programmés mais que les dates ne peuvent être communiquées, l'idée étant de se mettre dans des conditions réelles d'alerte. Un exercice est cependant prévu avant les prochains congés scolaires.

Enfin, pour ce qui est de la proposition des parents d'élèves d'organiser des plantations au sein de l'établissement, M. Blanc explique qu'il n'y voit aucun inconvénient. Dans ce cas, il serait plus simple de l'organiser sur le temps de classe.

Compte tenu de l'heure, M. Blanc explique que les questions posées par les représentants de parents d'élèves et restées en suspens feront l'objet d'une réponse par courrier électronique

La séance est levée à 19h35.